



## SOCIÉTÉ

## Enfants maltraités : des violences sous-estimées

L'actualité a été marquée par une sinistre série d'infanticides et de mauvais traitements contre des enfants ces dernières semaines. Des drames sur lesquels il n'existe pourtant aucune statistique nationale.

AGNÈS LECLAIR  @AgnèsLeclair

**FAMILLE** Alors que la statistique du nombre de femmes qui meurent sous les coups de leur conjoint est largement médiatisée tous les ans, aucun chiffre national n'existe sur le nombre d'enfants qui succombent sous les coups de leurs parents. Un véritable paradoxe dans une société qui semble si attentive au bonheur des plus petits... Reste les faits divers, dont le rythme semble s'accroître ces dernières semaines. Le 9 février, placement en garde à vue d'une mère soupçonnée d'avoir frappé ses enfants à coups de câble électrique. Dans la nuit du 5 au 6 février, le décès suspect de Yanis, 5 ans, contraint de courir dehors en pleine nuit parce qu'il avait fait pipi au lit et présentant un traumatisme crânien. Le 11 janvier, la noyade d'un garçon de 8 ans, qui aurait été plongé pieds et poings liés dans la baignoire de l'appartement familial, et dont la mère a expliqué l'avoir puni parce qu'il aurait mangé des bonbons alors qu'il était diabétique...

Ces affaires glaçantes sont-elles susceptibles de mettre en lumière un phénomène difficile à appréhender à l'échelle du pays ? Au contraire, la juxtaposition de faits isolés participe « au déni d'un ample problème sociétal et de santé publique », juge Anne Tursz, épidémiologiste à l'Inserm et spécialiste de

la maltraitance des enfants. « C'est plus facile de se dire qu'il n'y a que quelques cas isolés, mais il ne s'agit seulement que de la pointe de l'iceberg, car on ne médiatise que les affaires les plus extrêmes. Elles dédouanent des parents qui élèvent leurs enfants dans la violence éducative ordinaire, mais qui se disent qu'ils n'en sont pas à ce stade de brutalité. » C'est le travail statistique de cette chercheuse sur les cas de bébés secoués dans trois ré-

“ C'est plus facile de se dire qu'il n'y a que quelques cas isolés, mais il ne s'agit seulement que de la pointe de l'iceberg, car on ne médiatise que les affaires les plus extrêmes ”

ANNE TURSZ, ÉPIDÉMIOLOGISTE À L'INSERM ET SPÉCIALISTE DE LA MALTRAITANCE DES ENFANTS

gions qui a permis de mettre à jour la sous-évaluation du nombre d'homicides de nourrissons et d'avancer le chiffre de deux enfants tués par jour à la suite de mauvais traitements.

Faute de données complètes et précises en France, Anne Tursz cite également la statistique de 10 % d'enfants maltraités dans les pays occidentaux à hauts revenus, extrait d'une publication



PIERRE HECKLER/PHOTOPQR/LE REPUBLICAIN LORRAIN

**Selon l'association La Voix de l'enfant, deux à trois enfants sont morts, par semaine, à la suite de violences dans un cadre familial entre avril et octobre 2016.**

de la prestigieuse revue médicale britannique *The Lancet*. « Il est temps de savoir combien il y a d'enfants maltraités en France, c'est un préalable indispensable pour lutter contre ce phénomène qui suscite une "aversion de voir" car il est trop dérangeant », plaide-t-elle. Un vide statistique que le premier plan de lutte contre les violences faites aux enfants, annoncé pour le 1<sup>er</sup> mars prochain par la ministre des Familles et de l'Enfance, Laurence Rossignol, devrait proposer de combler. « Il va falloir recouper les chiffres de l'aide sociale à l'enfance, de la justice et de l'Intérieur, précise Martine Brousse, directrice de l'ONG La Voix de l'enfant. Cela permettra de savoir combien d'informations préoccupantes ou de signalements d'enfants victimes ont donné lieu à une procédure et à un procès. Aujourd'hui, au moins 50 % restent lettre morte, et nombre d'enfants meurent sous les coups de leurs parents, alors qu'il y avait eu une information préoccupante, un suivi par les services sociaux », se déssole-t-elle. Et de citer le cas de Noa, un

bébé de deux mois tué à coups de poing en 2013 par son père toxicomane, alors qu'une vingtaine de professionnels de l'enfance ou du monde médical avaient été en contact avec les parents...

Si les associations s'accordent à saluer l'esprit de la nouvelle loi sur la protection de l'enfance du 14 mars 2016, qui a mis l'accent sur les besoins et l'intérêt de l'enfant, elles réclament aujourd'hui une nouvelle étape. « Le maintien des liens du sang à tout prix dicte encore trop la politique de protection de l'enfance. Il y a encore une révolution culturelle à faire, pointe Martine Brousse. Il faut avoir le courage de faire la différence entre des parents incompetents qui peuvent apprendre et les parents incapables à qui il faut retirer leur enfant pour le mettre en sécurité. » « Il faudrait aussi que les départements aient les moyens de réaliser des diagnostics sur les capacités parentales pour aller plus loin que le simple ressenti d'un travailleur social sur une situation », complète Marc Chabant, directeur du développement d'Action Enfance.

Selon une veille de six mois effectuée par La Voix de l'enfant sur les maltraitances de mineurs, deux à trois enfants par semaine sont morts à la suite de violences dans un cadre familial entre avril et octobre 2016. Pour enrayer cette dramatique succession de faits divers, nombre d'acteurs de la protection de l'enfance plaident enfin pour une plus grande visibilité du 119, le numéro gratuit qui permet de signaler - de manière anonyme pour ceux qui le souhaitent - des situations de maltraitance sur les enfants. « Il y a une mauvaise connaissance de ce numéro et de sa mission, estime Marc Chabant. Ce n'est pas de la délation, c'est le premier moyen, pour un voisin, un proche ou un membre de la famille, d'évoquer avec des professionnels la situation d'un enfant qui est peut-être en danger et d'avoir leur éclairage. » Et d'espérer que la suite de faits divers de ces dernières semaines serve au moins à mettre en lumière « la responsabilité personnelle de chacun » face à ces drames. ■